

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 18/3 (1991)

DOI: 10.11588/fr.1991.3.56968

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

# Zur Forschungsgeschichte und Methodendiskussion

CHRISTOPHE CHARLE

## OÙ EN EST L'HISTOIRE SOCIALE DES ÉLITES ET DE LA BOURGEOISIE?

### Essai de bilan critique de l'historiographie contemporaine

L'histoire sociale des élites et de la bourgeoisie est certainement l'un des domaines de l'historiographie française les plus fréquentés aujourd'hui, alors qu'il a été autrefois longtemps délaissé. Il convient de s'interroger au préalable sur les raisons de cette méfiance puis de cette vogue pour rendre compte des tendances dominantes de la production contemporaine. L'histoire sociale est passée par quatre phases principales.

1) L'histoire sociale dans son sens le plus large d'histoire de la société en mouvement émerge avec les débuts l'historiographie romantique. Comme l'avait déjà noté Marx, la lutte des classes, entre aristocratie et bourgeoisie, est le ressort de l'histoire chez Guizot. Mais les classes sont prises dans cette historiographie surtout comme des étiquettes politiques ou polémiques plus que comme des concepts d'analyse des réalités sociales.

2) La prédominance par la suite, chez les historiens universitaires, des spécialistes de l'époque médiévale ou moderne jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, a arrêté le développement d'une histoire sociale contemporaine de type scientifique. Celle-ci a d'abord été l'apanage des non-historiens (réformateurs sociaux, essayistes, journalistes, militants, premiers «sociologues») qui ont négligé les catégories dominantes jugées trop connues ou qu'on croyait connaître à travers des stéréotypes. Aussi, l'histoire sociale est-elle restée longtemps synonyme, en France, d'histoire du mouvement social, des «classes ouvrières», ce genre servant d'outil d'analyse de la question sociale ou d'ébauche d'une «geste» du mouvement ouvrier en formation.

3) Avec la révolution des Annales, le renouveau de la réflexion, chez les historiens universitaires et l'extension des champs d'étude, l'histoire sociale a été annexée à l'histoire économique, conçue comme premier moteur des mouvements sociaux, notamment chez Ernest Labrousse, le seul de cette génération à s'intéresser à la période contemporaine professionnellement (Marc Bloch était médiéviste, Lucien Febvre et Fernand Braudel modernistes, leurs principaux disciples également). Les grèves et les protestations populaires perdaient en héroïsme militant, mais, grâce à François Simiand, étaient fondés en raison, ceci contre l'historiographie conservatrice classique qui y voyait toujours le fruit des complots ou des agitateurs. Du fait des engagements politiques plus ou moins explicites de ses deux pères fondateurs (Simiand et Labrousse sont deux socialistes plus ou moins avoués, selon les périodes de leur vie) l'histoire sociale nouvelle manière (celle des années 1930 aux années 1960) a privilégié l'étude des classes dominées ou celle des rapports entre les classes fondamentales dans la vision marxisante de la société.

4) Avec la crise du marxisme et le déclin de l'histoire massive, quantitative et structurale des

Annales, à partir du milieu des années 1970, on assiste à une dissociation entre ces deux soeurs, l'histoire économique et l'histoire sociale. L'autonomisation de l'histoire sociale amène les historiens à renoncer à traiter la globalité du social et à se cantonner dans une histoire sociale segmentée par groupes socio-professionnels ou par «élites»: aux thèses régionales de l'ère Labrousse, ont succédé les thèses sur les divers milieux sociaux: les médecins, les professeurs, les ouvriers, la grève et les grévistes, les officiers, etc.

Comme souvent, ce mouvement vers une analyse de plus en plus poussée, par méfiance des synthèses d'ensemble trop hâtives ou mécaniques, a engendré des perversions d'un autre ordre. En restreignant sa recherche à des milieux de plus en plus limités, l'historien de l'époque contemporaine a perdu son cadre de référence et a été de plus en plus influencé par les sciences sociales les plus voisines de son objet: ethnologie, sociologie, psychologie sociale, etc.<sup>1</sup>

L'autonomisation voulue à l'égard des déterminismes macro-économiques a été remplacée par une hétéronomisation au profit d'autres disciplines qui fournissent des modèles de remplacement. Pour résumer donc ce bref panorama avant de tester sa réalité tendancielle dans la production, il me semble que l'histoire sociale française traverse une triple crise:

1) Une crise de vocation: ne doit-elle servir qu'à irriguer le terreau des autres secteurs des sciences sociales par ses monographies multipliées?

2) Une crise du sujet: la dérive microsociale induit un éparpillement des points de vue et une difficulté croissante à faire des synthèses qui ne soient pas des collections d'aperçus partiels car il n'y a plus, comme autrefois, de consensus sur les principes du découpage de la réalité historique.<sup>2</sup>

3) Une crise de la temporalité: la réduction du champ d'analyse aboutit à un aplatissement du temps historique vers un temps purement biographique qui évacue le temps collectif de l'histoire sociale classique.<sup>3</sup>

### 1) Essai de bilan historiographique

Le début de la vogue des travaux sur les élites peut être daté de la seconde partie des années 60, c'est-à-dire au moment où l'influence d'Ernest Labrousse s'efface avec sa mise à la retraite. C'est aussi le moment où commencent les polémiques sur l'interprétation de la Révolution française qui contribuent à acclimater la notion d'élite en histoire sociale au détriment des concepts de classes marxisants: la première édition du livre iconoclaste de F. Furet et D. Richet est de 1966, elle est suivie par un article de D. Richet dans les Annales en 1969 auquel répondent Albert Soboul et ses disciples par plusieurs livres et surtout Michel Vovelle par un article des Annales en 1974.<sup>4</sup> Dans cette polémique, le terme d'élite n'est pas réellement employé dans le sens des sociologues américains mais garde au contraire ses réminiscences

1 Je développe cette analyse dans *Micro-histoire sociale et macro-histoire sociale. Quelques réflexions sur les effets des changements de méthode depuis quinze ans en histoire sociale*, à paraître dans Christophe CHARLE (éd.), *Histoire sociale, histoire globale?*, actes du colloque de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (1989).

2 J'en ai fait l'expérience personnelle dans ma tentative de synthèse sur le XIX<sup>e</sup> siècle, C. CHARLE, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris 1991.

3 Ce thème de la crise des présupposés de l'histoire telle qu'elle était pratiquée depuis les innovations des *Annales* apparaît à propos d'autres domaines dans la récente série d'articles de réflexion méthodologiques publiées par les *Annales* à l'occasion de leur soixantième anniversaire: *Histoire et sciences sociales un tournant critique*, *Annales (ESC)* 44 n°6 (1989), notamment l'article de G. NOIRIEL, pp. 1435-1459.

4 François FURET et Denis RICHEL, *La Révolution française*, Paris 1966, 2<sup>e</sup> éd., Paris 1973; D. RICHEL, *Autour des origines idéologiques lointaines de la Révolution française: Elites et despotisme*, dans *Annales (ESC)* 24 n°1 (1969), pp. 1-23; A. SOBOUL, *Comprendre la Révolution*, Paris 1981, notamment pp. 338 et s, le chapitre écrit en 1974 à propos des livres ou articles précédents; M. VOVELLE, *L'Elite ou le mensonge des mots*, dans *Annales (ESC)* 29 n°1 (1974) pp. 49-72.

parétiennes: D. Richet écrit par exemple en conclusion de son article: «Unies précocement sur l'exclusion des masses du pays »légal«, si l'on entend par là les lois de l'Histoire et de la raison, les élites se divisèrent sur le problème du privilège. Ni la Révolution ni l'Empire, ni les monarchies censitaires ne colmatèrent cette brèche qui provoqua les étonnantes oscillations de la courbe politique du XIX<sup>e</sup> siècle français. C'est peut-être quand commença la seconde révolution, la révolution démocratique, grâce à Napoléon III puis au radicalisme, que se réconcilièrent ces élites. Pour elles ce fut trop tard. Pour les masses ce n'était pas encore l'Avènement» (p. 23). Ce texte, est significatif d'une époque de transition entre une vision qui se cherche et une vision marxiste encore dominante. Sa confusion conceptuelle et ses approximations historiques sur le XIX<sup>e</sup> siècle mériteraient un long commentaire qui n'a pas sa place ici.<sup>5</sup> Il n'est pas étonnant que Michel Vovelle déforme encore la thèse de Denis Richet en supprimant le »s« d'élite non seulement dans le titre de son article mais dans la référence erronée qu'il donne de l'article de D. Richet (p. 49 note 1). Le jeu sur le double sens d'élite au pluriel et au singulier est en effet constant chez D. Richet, tandis que M. Vovelle en supprimant le »s« enlève au concept sa pertinence sociologique pour donner à penser que Richet veut par là mettre entre parenthèses »bourgeoisie« et »noblesse«: »il ne nous reste de l'élite que la banalité d'un lieu commun et d'une idée reçue ou que l'illusion sophistiquée d'une époque« (p. 72).

Malgré les limites de cette polémique, pleine d'arrière-pensées politiques plus que d'élucidations théoriques, cette épisode de l'historiographie révolutionnaire a eu au moins un mérite, celui d'introduire de nouveaux outils d'analyse dans le champ d'une histoire en voie d'assagissement après les percées opérées par Georges Lefebvre et Ernest Labrousse. C'est l'occasion d'affirmer, contre l'image péjorative de l'historiographie de la Révolution française, dont on prétend qu'elle serait trop liée aux débats politiques contemporains, que c'est souvent à propos de cette période qu'ont été testées des innovations méthodologiques en histoire: les débuts de l'histoire économique pour éclairer l'histoire politique et sociale avec Jaurès, Mathiez, Lefebvre et Labrousse; la sociabilité avec les travaux de Maurice Agulhon; les mentalités avec le renouveau de l'histoire religieuse de l'époque révolutionnaire (travaux de M. Vovelle et T. Tackett) et enfin les élites, comme nous venons de le voir.

#### *La percée des élites (années 1970)*

L'essor des travaux sur les élites (et, indirectement sur la bourgeoisie, vivier principal des élites) a eu surtout lieu dans les années 1970, compte tenu du temps d'élaboration des recherches. La transition entre les deux perspectives peut être saisie avec la thèse d'André-Jean Tudesq, *Les grands notables en France (1840-1849)* (1964), notamment si on la compare avec la thèse d'Adeline Daumard sur *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, parue l'année précédente (1963).<sup>6</sup> La seconde est une thèse répondant aux principes de travail énoncés par Ernest Labrousse et spécifiés dans son rapport au Congrès international des sciences histori-

5 J'ai proposé dans ma thèse une conception pragmatique de l'usage du concept d'»élites« qui, sans pour autant obliger à mettre au rebut les analyses en termes de classe, garde la valeur heuristique de cette autre manière d'appréhender les milieux supérieurs et évite d'être pris dans ces polémiques idéologiques faites de fausses alternatives héritées précisément des débats de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle entre tenants de la vision marxiste et précurseurs de la vision parétienne (pour plus de détail *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris 1987, introduction et *Naissance des »intellectuels« (1880-1900)*, Paris 1990, chapitre 2. Dans mon *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, j'essaie également de relier la dynamique des classes sociales et les luttes internes aux élites qui, contrairement à ce que pense Richet, n'ont jamais fait véritablement leur unité, même quand c'était trop tard, non seulement à cause du »privilège« mais en raison d'oppositions à la fois religieuses et de vision du monde entre fractions extrémistes et groupes centristes.

6 Lieu d'édition: Paris.

ques de Rome de 1955: cadre géographique délimité (Paris), période historique longue (du moins à l'échelle de l'époque contemporaine, deux régimes), quantitativisme, sources sérielles, découpages en strates hiérarchisées et codages socio-professionnels rigoureux.<sup>7</sup> La première est aussi une thèse de l'école Labrousse, mais elle marque une série de ruptures volontaires ou involontaires, comme si le sujet imposait à l'auteur cette problématique des élites sous-jacente qui n'acquerra droit de cité que quelques années plus tard: période courte (1840-49), cadre national et non plus local, sources prosopographiques plus que sérielles, passage de l'anonyme au nominatif dans les exemples, accent mis sur les représentations, et la psychologie sociale dans la deuxième partie. Mais A.-J. Tudesq reste à mi-chemin, en gardant un souci d'exhaustivité, que plus personne n'envisagerait aujourd'hui avec le parti d'étudier tous les types d'élites de toute la France et en conservant une problématique dominée par l'histoire politique qui occupe la moitié de la thèse.<sup>8</sup>

Cet exemple d'un travail précurseur met en évidence les différences avec la méthode actuelle des recherches sur les élites françaises. André-Jean Tudesq analyse des échantillons nominatifs mais se laisse enfermer dans le découpage des séries qu'il utilise: par exemple les listes électorales censitaires, les dossiers personnels de fonctionnaires, etc. Il n'essaie pas de construire des «biographies sociales» pour reprendre l'expression de Louis Bergeron et Guy Chaussinand-Nogaret dans leur enquête sur les notables du Premier Empire. Aussi sa caractérisation des individus cités est-elle sommaire: les seuls indicateurs systématiquement comparés sont l'âge, le chiffre de cens, parfois la profession du père mais avec des lacunes, rarement les études; les carrières ne sont pas évoquées de manière systématique. Bref, c'est encore la source qui commande le point de vue ou les questions posées. Il n'y a pas encore de croisement des données, ni d'analyses exhaustives de tous les aspects sociaux d'une population sélectionnée. C'était d'ailleurs probablement impossible pour une population visée de plusieurs milliers d'individus. Pris dans le chiasme classique du choix contradictoire entre l'extension et la compréhension d'un échantillon, Tudesq a choisi la première aux dépens de la seconde, conformément aux préceptes d'Ernest Labrousse. Les travaux ultérieurs qui marquent le deuxième âge de l'histoire des élites ont de plus en plus tendance à faire le choix inverse.

Citons en premier lieu l'enquête sur les notables du Premier Empire de Louis Bergeron et Guy Chaussinand-Nogaret, avec ses deux volets, *Les masses de granit* et la série des dictionnaires départementaux des notables encore en cours.<sup>9</sup> Parallèlement, mais dans une perspective plus érudite, la IV<sup>e</sup> section de l'École Pratique des Hautes Études, par une sorte d'émulation d'institution, avec sa «soeur ennemie», la VI<sup>e</sup>, a publié une série de monographies prosopographiques sur les élites administratives,<sup>10</sup> sans compter divers colloques sur l'admini-

7 On sait qu'A. DAUMARD dégage une typologie de la bourgeoisie fondée sur une hiérarchisation essentiellement financière: bourgeoisie populaire, moyenne bourgeoisie, bonne bourgeoisie, grande bourgeoisie et notables. Elle la reprend dans son dernier livre *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris 1987. Cf. aussi les discussions du colloque de Saint-Cloud, *L'histoire sociale, sources et méthodes*, Paris 1967.

8 Le contraste avec une pure étude d'élite apparaît si l'on compare avec la thèse récente d'Heinrich BEST consacré à une période presque similaire, le personnel parlementaire de l'Assemblée nationale constituante (*Die Männer von Bildung und Besitz, Struktur und Handeln parlamentarischer Führungsgruppen in Deutschland und Frankreich 1848/49*, Düsseldorf 1989).

9 LOUIS BERGERON et GUY CHAUSSINAND-NOGARET, *Les masses de granit*, Cent mille notables du Premier Empire, Paris 1979 et sous leur direction *Grands Notables du Premier Empire*, Paris dictionnaires biographiques départementaux en cours de parution depuis 1978.

10 Umberto TODISCO, *Le personnel de la Cour des Comptes, 1807-1830*, Genève 1969; Romuald SZRAMKIEWICZ, *Les régents et censeurs de la Banque de France sous le Consulat et l'Empire*, Genève 1974; de la même inspiration Pierre-François PINAUD, *Les trésoriers-payeurs-généraux au XIX<sup>e</sup> siècle, 1865-1914*, Paris 1983 et *Les receveurs généraux des finances*. Genève 1989.

stration menés en commun avec le Conseil d'Etat sous la direction de Jean Tulard et Guy Thuillier: sur les préfets, les directeurs de ministère, etc.<sup>11</sup>

Le Centre d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle, à la même époque, sous l'inspiration de Louis Girard, a eu également le souci de faire des enquêtes prosopographiques consacrées essentiellement aux élites politiques: citons l'enquête animée par Antoine Prost sur les conseillers généraux, l'ouvrage dirigé par Louis Girard et S. W. Serman sur *La Chambre des députés en 1837-39*, la recherche collective sur les maires depuis le Consulat dirigée par Maurice Agulhon, récemment publiée, celle enfin, qui en a pris la suite, sur le personnel parlementaire de la Troisième République codirigée par Alain Corbin et Jean-Marie Mayeur. A Toulouse, enfin, sur le même type de sujet a été soutenue la thèse de Jean Estèbe sur *Les ministres de la République (1871-1914)*, soutenue en 1978, publiée en 1981.<sup>12</sup>

La seconde génération des travaux sur les élites a cependant de plus en plus tendance à délaisser une problématique politique pour un découpage sociologique en fonction du cadre des corps administratifs ou des institutions scolaires. On voit là les effets de la problématique sociologique de la reproduction qui s'est diffusée chez les historiens au cours des années 1970.<sup>13</sup> Les études d'élites peuvent s'attacher à un grand corps ou à une grande école. Les travaux sont ici d'origine surtout anglo-saxonne et concernent avant tout l'Ecole polytechnique et l'Ecole normale supérieure, ou les écoles d'ingénieurs les plus prestigieuses du XIX<sup>e</sup> siècle. Les enquêtes sociologiques sur les élites et les grandes écoles de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle de Pierre Birnbaum, de Jean-Luc Bodiguel, de Pierre Bourdieu et Monique de Saint-Martin ont souvent servi d'inspiration aux historiens.<sup>14</sup>

11 Les directeurs de ministère en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, Genève 1977; Col., Les préfets en France (1800-1940), Genève 1979. Il faut également citer les beaux travaux de prosopographie administrative de Vincent WRIGHT, *Le Conseil d'Etat sous le Second Empire*, Paris 1972 et avec Bernard LE CLÈRE, *Les préfets du Second Empire*, Paris 1973.

12 Les conseillers généraux en 1870, Paris 1967; Louis GIRARD, E. CADET, R. GOSSEZ, W. SERMAN, *La Chambre des députés en 1837-39*, Paris 1976; Maurice AGULHON, J.-L. ROBERT, S. W. SERMANN, et al., *Les maires en France du Consulat à nos jours*, Paris 1986; Jean-Marie MAYEUR et Alain CORBIN (dir.), *Enquête sur les parlementaires de la Troisième République*, RCP du CNRS, Université de Paris I-Paris IV, cf. la communication de Jean-Marie MAYEUR, au colloque de Rome. Une enquête sur le personnel parlementaire sous la Troisième République, dans *Mélanges de l'Ecole française de Rome, Moyen Age Temps modernes* 100/1 (1988) pp. 175-179; Jean ESTÈBE, *Les ministres de la République*, Paris 1981.

13 Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, *La reproduction*, Paris 1970; cette problématique influence surtout la jeune génération des historiens née à la fin des années 1940 et au début des années 1950 qui font leurs études dans cette nouvelle ambiance post-soixante-huit. Parallèlement, avec des zones de recouvrement, il existe la tradition anglo-saxonne des travaux sur les professions ou la fascination des chercheurs de ces pays décentralisés et libéraux pour un Etat centralisé et corporatif, cf. Gerald L. GEISON (ed.), *Professions and the French State (1700-1914)*, Chicago 1983.

14 Terry SHINN, *Savoir scientifique et pouvoir social, l'Ecole polytechnique, 1794-1914*, Paris 1980; Robert J. SMITH, *The Ecole normale supérieure in the Third Republic*, New York 1984; Jean-François SIRINELLI, *Génération intellectuelle, khâgneux et normaliens des années 20*, Paris 1988; John H. WEISS, *The Making of Technological Man. The social origins of French Engineering Education*, Harvard 1982; sur les différents corps administratifs voir les volumes commémoratifs publiés par les grands corps dans la collection d'Histoire de l'administration française aux Editions du CNRS *Le Conseil d'Etat*, Paris 1974; André BRUNOT et René COQUAND, *Le corps des ponts et chaussées*, Paris 1982; *La Cour des Comptes*, préface d'André CHANDERNAGOR, avant-propos de Pierre MOINOT, Paris 1984; Jean BAILLOU (dir.), *Le ministère des affaires étrangères et le corps diplomatique*, Paris 1985; Nathalie Carré de MALBERG, *Le recrutement des inspecteurs des finances de 1892 à 1946*, dans *Vingtième siècle revue d'histoire* octobre-décembre (1985), pp. 67-91; Emmanuel CHADEAU, *Les inspecteurs des finances au XIX<sup>e</sup> siècle (1850-1914)*, Paris 1987 et la synthèse de Marie-Christine KESSLER, *Les grands corps de l'Etat*, Paris 1986. P. BIRNBAUM, *Les sommets de l'Etat*, Paris 1977, et avec d'autres auteurs *La classe dirigeante française*, Paris 1978; J.-L. BODIGUEL, *Les anciens élèves de*

Les élites intellectuelles peuvent, à leur tour, être envisagées collectivement comme une corporation intellectuelle et ceci contre la vision idéaliste et individualiste traditionnelle: se multiplient ainsi depuis dix ans les prosopographies d'universitaires, normaliens ou non,<sup>15</sup> Qui marient les diverses méthodes d'approche et de délimitation des élites. Cette schématisation comporte cependant des risques, notamment celui de la coupure entre une analyse purement externe, monopole du sociologue ou de l'historien, et une analyse interne réservée, selon une division du travail traditionnelle, aux littéraires, philosophes ou historiens d'art. Les travaux les plus récents, y compris en histoire des sciences, cherchent à échapper à cette alternative réductrice et déformante.<sup>16</sup>

### *Professions bourgeoises*

Parallèlement les recherches sur la bourgeoisie ont progressivement délaissé les cadres labroussiens pour des découpages sociologiques proches de ceux utilisés dans les études d'élite. La transformation apparaît quand on compare la démarche de Jean-Pierre Chaline et celle d'Adeline Daumard dont les sujets au départ sont similaires au déplacement géographique près: d'un côté la bourgeoisie parisienne, de l'autre la bourgeoisie rouennaise. J.-P. Chaline, comme A. Daumard avant lui, était parti d'une problématique simple: l'étude du milieu dominant d'une grande ville dans toutes ses dimensions, une histoire sociale totale donc révélatrice de mécanismes sociaux généraux de hiérarchisation. Mais, progressivement, sa méthode, de plus en plus prosopographique, l'a fait insister sur les hiérarchies internes au milieu bourgeois non plus verticales mais horizontales: isolement progressif de la bourgeoisie manufacturière du coton, dissociation de celle-ci entre les entrepreneurs souvent d'origine extérieure et de religion protestante et les industriels d'origine normande devenus rentiers qui délaissent progressivement les affaires pour la propriété foncière, autonomisation de la bourgeoisie des capacités et attraction permanente de la capitale sur celle-ci.<sup>17</sup> A mi-chemin de la biographie sociale d'élite et des études d'une profession se situent les recherches sur les

l'ENA, Paris 1978; P. BOURDIEU, *La noblesse d'Etat, grandes écoles et esprit de corps*, Paris 1989 (reprend des articles publiés depuis 1977). J.-L. BODIGUEL, vient de publier une étude sur les magistrats contemporains à partir de l'analyse des élèves de l'École de la magistrature *Les magistrats, un corps sans âme*, Paris 1991.

15 Victor KARADY, *Normaliens et autres enseignants à la Belle époque*, dans *Revue française de sociologie*, XIII/1 (1972) pp. 35-58; Pierre BOURDIEU, *Homo academicus*, Paris 1984; Jean-Louis FABIANI, *Les philosophes de la République*, Paris 1988; Robert J. SMITH, *ibid.*; C. CHARLE, *Les professeurs de la Faculté des lettres de Paris, (1809-1939)*, dictionnaire biographique, 2 volumes, Paris 1985 et 1986; D° avec Eva TELKÈS, *Les professeurs du Collège de France (1901-1939)*, Paris 1988; D° avec Eva TELKÈS, *Les professeurs de la Faculté des sciences de Paris (1901-1939)*, Paris 1989; D° avec R. FERRÉ (éd.), *Le personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris 1985; Victor KARADY, *Les professeurs de la République. Le marché scolaire, les réformes universitaires et les transformations de la fonction professorale à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, 47-48 (1983), pp. 90-112.

16 Cf. Dominique PESTRE, *Physique et physiciens dans l'entre-deux-guerres*, Lausanne 1988. Pour un panorama plus détaillée des travaux sur les élites culturelles, voir ma communication au colloque franco-allemand d'Arc-et-Senans, à paraître dans les actes de ce colloque *Les élites culturelles en France au XIX<sup>e</sup> siècle. Inventaire des recherches récentes sur la genèse des intellectuels contemporains*.

17 Le titre initial de la thèse était *La bourgeoisie rouennaise au XIX<sup>e</sup> siècle* (Université de Paris IV, 1978), la version imprimée introduit dans le titre le terme d'élite, ce qui est significatif du changement de perspective lié au climat intellectuel de la parution *Les bourgeois de Rouen: une élite urbaine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris 1982.

ingénieurs d'André Thépot, ou celles, déjà citées, de Charles R. Day, de Terry Shinn et John H. Weiss, ainsi que les travaux sur la magistrature.<sup>18</sup>

Cette première énumération nous montre que la façon de lancer le débat sur les élites dans l'historiographie française continue d'influencer les terrains d'analyse. On s'attache avant tout aux élites publiques, les plus susceptibles de révéler dans leur évolution sociale les effets du changement politique sur leur recrutement ou aux groupes professionnels ou bourgeois les plus liés à la sphère publique. La commodité de l'accès aux sources et aussi le poids considérable de l'Etat dans l'organisation des hiérarchies sociales post-révolutionnaires l'expliquent (qu'on songe à la Légion d'honneur distinction ambitionnée même dans les groupes non administratifs).<sup>19</sup>

Il existe cependant un autre courant d'investigation sur les élites ou la bourgeoisie, non directement influencé par ces préoccupations politiques, celui qui cherche, à travers l'analyse de la bourgeoisie économique, les causes des particularités du processus d'industrialisation en France et du développement du capitalisme. Il faut citer ici les travaux d'Alain Plessis sur la Banque de France, de Louis Bergeron sur les capitalistes, de Maurice Lévy-Leboyer et de ses élèves sur le patronat français. La relève a été prise soit par une nouvelle génération d'auteurs de thèses, soit par des enquêtes collectives portant sur des périodes, des régions ou des secteurs délaissés. Le patronat alsacien grâce à Michel Hau, le patronat du Nord grâce à Frédéric Barbier, celui de Marseille avec Roland Caty et Eliane Richard, plus généralement celui du Second Empire à travers l'enquête de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine en voie d'achèvement dirigée par Dominique Barjot, les patrons des grands magasins et des travaux publics, les maîtres de forge lorrains, les entrepreneurs du textile ou de la «seconde industrialisation» complètent un tableau qui était surtout connu à travers quelques grandes figures de brasseurs d'affaires, quelques grandes familles ou firmes ou les milieux d'affaires dirigeant les sociétés anonymes.<sup>20</sup>

18 Charles R. DAY, *Education for the Industrial World, The Ecoles d'Arts et Métiers and the Rise of French Industrial Engineering*, Cambridge (Mass) 1987; Terry SHINN (voir note 13); André THÉPOT (dir), *L'ingénieur dans la société française*, Paris 1986; John H. WEISS (voir note 13); Michel RICHARD et Marie-Françoise CARASSO, *La Cour d'appel de Colmar sous le Second Empire*, dans *Revue d'Alsace* (1982), pp. 133-155; Jean-Pierre ROYER, Renée MARTINAGE et Pierre LECOCQ, *Juges et notables au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris 1983; Marie-Josée COUAILHAC, *Les magistrats dauphinois au XIX<sup>e</sup> siècle*, Grenoble 1988; sur l'élite des magistrats voir Denise DUCHESNE, *Le personnel de la Cour de Cassation de 1800 à 1830*, thèse dactyl. EPHE (IV<sup>e</sup> section) 1979; C. CHARLE, *Les élites de la République*, notamment pp. 200-204 et «Justice et politique: la carrière du procureur général Victor Delise», dans *Revue administrative* n°222 (1985), pp. 132-137; J.-L. BODIGUEL (voir note 14).

19 Pourtant mes recherches, comme celles de Jean Estèbe, montrent le désaccord entre la périodisation politique des élites et celle de leur évolution sociale réelle. La démocratisation du personnel politique, par exemple, se fait bien après l'arrivée des républicains au pouvoir, tandis que, pour les élites dans leur ensemble, l'extension de la méritocratie a l'effet inverse de fermer les corps sur eux-mêmes au profit des plus nantis en capital culturel ou social selon les champs.

20 Louis BERGERON, *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire*, Paris 1978; *Les capitalistes en France (1780-1914)*, Paris 1978 et sa contribution dans Yves LEQUIN (sous la direction de), *Histoire des Français (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)*, tome 2, *La Société*, Paris 1983 et tout récemment *Les Rothschild et les autres*, Paris 1990; Alain PLESSIS, *La Banque de France et ses deux cents actionnaires*, Genève 1982; François CARON (éd.), *Entreprises et entrepreneurs XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris 1983; Maurice LÉVY-LEBOYER (éd.), *Le patronat de la seconde industrialisation*, Paris 1979 (très neuf grâce à une dimension comparative); D°, *Le patronat français a-t-il été malthusien?*, dans *Le Mouvement social* n°88 (1974) pp. 3-49; D°, *Le patronat français a-t-il échappé à la loi des trois générations?*, *ibid.*, n°132 (1985) pp. 3-8; Michel HAU, *La longévité des dynasties industrielles alsaciennes*, *ibid.* 132 (1985) pp. 9-26 et *L'industrialisation de l'Alsace (1803-1939)*, Strasbourg 1987; Frédéric BARBIER et al., *Le patronat du Nord sous le Second Empire: une approche prosopographique*, Genève 1989; D°, *La maison Fould: finances et politique en France à l'époque contemporaine*, Paris 1991; Dominique BARJOT, (éd.), *Les entrepreneurs de Normandie, du Maine et de l'Anjou à l'époque*



Cependant plus difficile à résoudre que le problème du découpage horizontal des élites, reste celui du découpage vertical. Où commencent et où finissent les élites? L'approche par grand corps ou grande école permet de résoudre à peu de frais ce dilemme mais commence à connaître ses limites pour les élites aux statuts moins rigides comme le patronat, les intellectuels, les milieux politiques. Les recherches sur la bourgeoisie des professions sont aussi rendues délicates de ce fait, d'où leur retard relatif en France par rapport à l'étranger. La plupart de ces professions s'étendent dans la hiérarchie sociale depuis les classes moyennes jusqu'à l'élite proprement dite. Les premières recherches ont été menées dans une perspective labrousienne. Mais, plus tardives, elles ont été influencées par l'entrée de la perspective des élites dans leur problématique. On peut citer notamment parmi les principaux travaux: la thèse du regretté Jacques Léonard sur Les médecins de l'ouest au XIX<sup>e</sup> siècle, publiée en 1978 mais entamée dès le début des années 60. L'auteur n'a pu mener à bien l'analyse du milieu médical comme segment de la mobilité sociale du fait des lacunes des sources. En revanche l'étude interne du milieu médical grâce à des papiers d'origine privée reste très neuve tout comme l'évaluation de la position de la profession médicale dans l'ensemble de la société aux diverses époques et les enjeux des débats sur la formation médicale.<sup>21</sup>

Parallèlement une série de groupes de fonctionnaires, proches des universitaires, puis de plus en plus éloignés, ont été analysés dans la perspective de l'étude de la réalité ou des limites de la mobilité sociale mais aussi de la permanence ou de l'évolution des valeurs culturelles au sein des classes moyennes. En dehors du travail déjà ancien (1965) de Paul Gerbod sur les professeurs, de celui, plus prosopographique, de Françoise Mayeur sur leurs homologues féminines, il faut signaler surtout le beau travail de Serge William Serman sur les officiers de la Deuxième République et du Second Empire.<sup>22</sup> Celui-ci met en valeur, grâce à la sociologie du

du Second Empire, dans *Annales de Normandie* 2/3 (1988) et *Le patronat de la Normandie du Maine et de l'Anjou sous le Second Empire*, Le Mans 1991; D. BARJOT, *La grande entreprise française de travaux publics (1883-1974), contraintes et stratégies*, thèse d'Etat Université Paris IV 1989, 7 vol. dactyl; Jean-Marie MOINE, *Les barons du fer, les maîtres de forge en Lorraine du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 30, histoire sociale d'un patronat sidérurgique*, Nancy 1989; Véronique BOURIENNE, *Boucicaut, Chauchard et les autres, fondateurs et fondation des premiers grands magasins parisiens*, dans: *Paris et Ile-de-France, mémoires publiés par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France* 40 (1989) pp. 257-335; Serge CHASSAGNE, *Trois générations d'entrepreneurs*, thèse d'Etat EHESS 1986; R. CATY et E. RICHARD, *Contribution à l'étude du monde du négoce marseillais de 1815 à 1870*, dans *Revue Historique*, 264/2 (1980), pp. 337-364; des mêmes auteurs, *Armateurs marseillais au XIX<sup>e</sup> siècle*, Marseille 1986; Philippe JOBERT (sous la dir.), *Les patrons de la Bourgogne sous le Second Empire*, Le Mans 1991.

21 *Les médecins de l'ouest au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lille Atelier des thèses de Lille III, voir ma note critique *Histoire professionnelle, histoire sociale? Les médecins au XIX<sup>e</sup> siècle*, dans *Annales (ESC)* 34 n° 4 (1979) pp. 787-794. Le livre plus récent de Jan GOLDSTEIN, *Console and Classify: the French Psychiatric Profession in the 19th. Century*, New York, Cambridge 1987 le complète, pour la médecine hospitalière, comme celui de Jack D. Ellis sur les aspects politiques *The Physician Legislators, medicine and politics under the early Third Republic, 1870-1914*, Cambridge 1990; voir aussi les recherches en cours de George WEISZ sur l'Académie de médecine: *Les transformations de l'élite médicale au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle*, dans *Actes de la recherche en sciences sociales* 74 (1988) pp. 33-47 et le *Dictionnaire biographique des professeurs de la Faculté de médecine de Paris* de Françoise Huguet à paraître aux éditions du CNRS-INRP.

22 *La condition universitaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris 1965; *L'enseignement secondaire de jeunes filles sous la Troisième République*, Paris 1977; la biographie récente d'Eric FAUQUET, *Michelet ou la gloire du professeur d'histoire*, Paris 1990 est également une contribution au tableau du milieu professionnel universitaire de la première moitié au XIX<sup>e</sup> siècle; S. W. SERMAN, *Le corps des officiers français sous la Deuxième République et le Second Empire*, Lille 1978, 3 vol., *Les origines des officiers français (1848-1870)*, Paris 1978 et *Les officiers français dans la nation (1848-1914)*, Paris 1980.

corps des officiers, la tension entre le modèle traditionnel de recrutement et de promotion dans le milieu militaire et l'idéal démocratique et méritocratique imposé par le peu d'empressement des classes dirigeantes à servir longtemps dans l'armée, même comme cadres. Ainsi, paradoxalement, ce corps traditionnel et traditionnaliste peut être, comme l'enseignement, mais en fonction d'un autre système de valeurs, un véhicule important de promotion des classes moyennes mais aussi de frustration, les sommets de la pyramide restant aux mains des officiers aux origines privilégiées: la notion de mérite physique, à travers la notion de bravoure ou de «tenue», prime sur celle de compétence intellectuelle.

Depuis quelques années, les professions aux contours les plus difficiles à définir entrent à leur tour dans le champ historiographique avec les recherches sociologiques sur les artistes de Marie-Claude Genet, sur les écrivains de Rémy Ponton, d'Anne-Marie Thiesse et de moi-même, sur les intellectuels en général, de Jean-François Sirinelli, Pascal Ory, Jean-Louis Fabiani ou Louis Pinto. Notons toutefois que les professions juridiques restent délaissées. C'est pourquoi j'ai entrepris récemment de combler cette lacune à travers une nouvelle enquête de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine.<sup>23</sup> Plus peut-être que les recherches sur les élites, ces nouvelles enquêtes apportent une contribution à l'étude de la mobilité sociale puisqu'elles pratiquent des coupes transversales qui négligent les stratifications classiques en niveaux de fortune ou en position géographique ou en statuts formalisés. Les découpages sont en effet purement formels (un titre universitaire, une fonction dans l'Etat). Ces coupes internes à la bourgeoisie montrent comment celle-ci se renouvelle ou se reproduit, comment s'opèrent les passages d'une fraction à l'autre entre les générations, elles dérivent donc de problématiques explicitement sociologiques.

Il existe enfin un dernier courant d'étude de la bourgeoisie au sens le plus large qui, au départ, ne se fixe pas pour objet la bourgeoisie mais plutôt les relations sociales. Indirectement, ces recherches deviennent une contribution à l'étude de la classe dominante. Ce courant a en partie pour origine le climat intellectuel postérieur à mai 68 et a été fortement influencé par les problématiques du pouvoir de Michel Foucault. En dépit des excès de quelques disciples trop zélés, il a ouvert des chantiers parfois négligés par les historiens classiques, grâce à l'invention de nouvelles sources: sur l'urbanisme, le logement, les formes de sociabilité, les rapports maîtres/domestiques, patrons/ouvriers. Orientés vers les classes populaires, ces travaux, du fait des sources utilisées qui émanent des milieux dirigeants, finissent par mieux nous renseigner sur le regard et la mentalité des classes dominantes qui sont à l'origine des sources en question. Les travaux sur la domesticité, sur la vie privée, sur le paternalisme, sur la persistance du système notabiliaire dans certaines régions, sur les relations entre les sexes au

23 Marie Claude GENET-DELACROIX, *Le statut social de l'artiste professionnel aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles dans: La condition sociale de l'artiste*, Saint-Etienne 1987 et sa thèse *Art et Etat sous la Troisième République*, Université de Paris I 1988, 4 vol.; Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris 1986; Louis PINTO, *L'intelligence en action*, le Nouvel Observateur, Paris 1984; C. CHARLE, *La crise littéraire à l'époque du naturalisme, roman, théâtre, politique*, Paris 1979; Rémy PONTON, *Le champ littéraire de 1865 à 1905*, thèse dactyl. EHESS 1977. Sur les professions juridiques cf. les premières perspectives que je trace dans ma communication au colloque de Bielefeld *Des «capacités» aux «intellectuels»*, les professions libérales entre l'économie et la politique (1830-1900), traduit en allemand dans Hannes SIEGRIST (hg.), *Bürgerliche Berufe*, Göttingen 1988, pp. 127-144 et dans mon article *Pour une histoire sociale des professions juridiques à l'époque contemporaine. Notes pour une recherche*, dans *Actes de la recherche en sciences sociales* 77 (1989) pp. 117-119; *La toge ou la robe? Les professeurs de la Faculté de droit de Paris à la Belle Epoque* dans *Revue d'histoire des facultés de droit et de la science juridique* 7 (1988) pp. 167-175 et *Elite intellectuelle ou élite sociale, les professeurs de la Faculté de droit de Paris (1901-1932)* dans C. CHARLE, E. KEINER et J. SCHRIEWER (éd.), *A la recherche de l'espace universitaire européen*, Francfort 1991, sous presse.

sein de la bourgeoisie, sur les diverses entreprises de moralisation des classes populaires sont une contribution tout aussi importante à la révision d'une image purement figée et économiste de la bourgeoisie du XIX<sup>e</sup> siècle ou des élites en général.<sup>24</sup>

## 2) Essai de jugement d'ensemble:

La diversité des travaux existant et leur nombre permettent de tenter une évaluation globale. Le changement de perspective depuis quinze ou vingt ans sur les milieux bourgeois ou les élites à-t-il résolu les problèmes de méthode que posait l'approche quantitative ancienne et à-t-il renouvelé notre vision de la société bourgeoise ou des milieux dirigeants?

### *Questions de méthode*

La vogue des travaux sur les élites ou d'orientation prosopographique depuis une dizaine d'années en histoire sociale renvoie à trois facteurs qui conditionnent la réponse à la première question. En premier lieu, la fascination exercée par le pouvoir sur les historiens: analyser les élites c'est chercher au fond à percer l'un des milieux qui détient le pouvoir et les mécanismes concrets de celui-ci.

L'autre séduction du thème est de combiner une approche objectiviste et un substrat individualisé parce qu'il repose sur un fondement biographique, avec les deux pentes possibles selon le tempérament des historiens: théoricien et sociologisant ou au contraire empirique et monographique. L'historien social retrouve ainsi avec la généalogie et la biographie, les deux genres historiques premiers.

Enfin la diffusion de cette méthodologie a coïncidé avec la rencontre de l'outil informatique léger en voie de diffusion à la même époque.<sup>25</sup> L'empirisme biographique risque de conforter la dérive positiviste contenue dans l'usage immodéré de la machine. L'historien rêve par instant de faire, comme Balzac, concurrence à l'état-civil en entrant dans l'ordinateur tous les individus d'une société.

On retrouve là d'ailleurs une certaine constante des effets des innovations méthodologiques ou techniques en histoire. Par une sorte de tropisme, les historiens tendent à prendre le moyen pour la fin, laissant à d'autres le souci de la synthèse. Les dernières synthèses disponibles d'histoire sociale n'ont pas réussi de ce point de vue à intégrer les nouveaux apports de tous les travaux historiques, faute pour ceux-ci de se soucier des recherches parallèles, ce qui rend les résultats engrangés souvent incomparables entre eux. Toute nouvelle méthode en histoire n'a de sens que si elle change les données de la synthèse finale, faute de quoi, elle devient une branche morte de la discipline. Or, dans ce secteur de la biographie sociale, la non-construction des données est souvent un usage commode pour éviter que l'historien voisin ou suivant ne puisse empiéter sur le secteur défriché par le prédécesseur. L'enquête citée de l'IHMC sur les hommes d'affaires du Second Empire, par exemple, a eu beaucoup de mal à maintenir la cohérence entre les différents corpus régionaux de patronats, pas toujours construits selon les mêmes principes, chaque université ou chercheur en charge d'une région ayant du mal à se plier à une discipline commune minima.

24 Cf. L'œil du maître de Claude PETITFRÈRE, Bruxelles 1986; Yves POURCHER, Les maîtres de granit, les notables de Lozère du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, Paris 1987; Gérard NOIRIEL, Longwy, immigrés et prolétaires, Paris 1984; J.-M. MOINE (voir note 20); Michelle PERROT (sous la direction de), Histoire de la vie privée, tome 4, Paris 1987; Bonnie SMITH, Les bourgeoises du Nord, trad. française, Paris 1989.

25 Voir à ce propos le colloque Prosopographie et informatique organisé par le CNRS en 1985, publié par Hélène MILLET, Paris 1986.

Pour le type d'histoire sociale que constitue la biographie sociale des groupes dominants, la non-prise en compte de ces problèmes est particulièrement dommageable. En effet, l'histoire sociale labroussienne n'avait pas de problèmes de délimitation. Elle prenait la société toute entière, quitte à délimiter son objet par des critères géographiques arbitraires. Elle utilisait des sources statistiques préparés par d'autres, en l'occurrence, l'administration. Son principale problème résidait dans les éventuelles lacunes des séries utilisées ou leur fiabilité statistique, liée souvent aux changements de nomenclatures selon les époques.

Les problèmes qu'affronte la biographie sociale sont tout différents. L'historien social est son propre statisticien. Il doit, dans un premier temps de la recherche, collecter les données comme le fait un fonctionnaire du recensement. Il lui faut aller d'un dépôt à l'autre pour croiser les sources qui aboutiront à l'information finale qui sera traitée. Plus son questionnaire est long, plus sa population doit être ciblée, le choix de la cible est primordiale, car l'échantillonnage arbitraire pèsera tout au long des résultats. Perspective angoissante, car c'est souvent en cours de recherche qu'on s'aperçoit d'erreurs de découpage préalables. Le souci de l'exhaustivité ou des échantillons massifs qui hantent encore tant d'enquêtes me semble, à cet égard, un reste des nostalgies labroussiennes du tout social. A l'exhaustivité des gros échantillons sur peu de variables, me semble préférable, pour être fidèle à la réorientation méthodologique qu'est la biographie sociale, la multiplicité des petites échantillons, saturés d'informations et si possibles comparables entre eux ou avec ceux d'autres chercheurs. L'enquête sur les maires en France, enquête étalée dans le temps où les deux problématiques d'histoire sociale sont présentes me donne, semble-t-il, raison. Le plus neuf et le plus éclairant dans le volume final c'est moins la grande enquête statistique, qui débouche sur quelques truismes ou des incertitudes liées à la multiplicité des enquêteurs et à l'inégalité des sources, que les monographies régionalisées où les échantillons sont étudiés en profondeur. L'élite politique municipale devient alors un révélateur des structures sociales concrètes.

### *L'apport des nouvelles méthodes*

Même si ces questions de méthode ne sont pas toujours résolues au mieux, il faut insister, pour finir, sur l'apport positif de ces nouveaux travaux. Notre vision de la bourgeoisie et des élites françaises du XIX<sup>e</sup> siècle en a-t-elle été modifiée? Pas autant qu'elle aurait pu l'être si le penchant monographique avait été contre-battu par un souci de communication mais tout de même suffisamment pour avancer les thèses suivantes. Notre tableau des classes bourgeoises et des divers milieux ou strates qui les composent est à présent beaucoup plus nuancé: nous comprenons mieux ce qui les divise, les hiérarchise et les oppose, donc quels sont les racines des oppositions politiques ou idéologiques entre les élites ou les fractions de la classe dominante. En particulier, nous sommes à même de reconstituer le jeu de l'ancienneté sociale, des réseaux familiaux, des traditions régionales qui influent sur leur vision du monde et ne sont pas réductibles à des déterminismes purement économiques. Les biographies sociales permettent de mettre au jour les stratégies familiales d'ascension, de stagnation ou de reconversion que mettent en œuvre les divers milieux des élites ou de la bourgeoisie. La dynamique dominante interne aux élites, du pôle intellectuel au pôle économique (pour l'ascension), ou inversement du pôle économique au pôle culturel (pour l'anoblissement), rend compte de bien des processus qu'on jugeait autrefois en termes moraux: trahison de sa classe d'origine, embourgeoisement d'un côté, trahison du progrès, fuite vers la position rentière, de l'autre. L'histoire aveugle des dominants qu'était l'histoire politique classique peut à présent être réinvestie grâce à cet apport de médiations fines entre position sociale, position idéologique et dynamique sociale. Les historiens commencent à s'employer à définir les réseaux sociaux reliant les diverses élites, à délimiter les groupes de pression, les mouvements de création de diverses sociétés de pensée ou partis en les mettant en rapport avec des divisions de l'espace social de la classe dominante aux diverses époques.

Au total, ces recherches permettent de transférer le vieux schéma d'opposition aristocratie/bourgeoisie contre lequel l'histoire des élites a été inventée, à l'intérieur des diverses fractions de la bourgeoisie ou des types d'élites. Il apparaît comme l'un des ressorts fondamentaux de leur vision du monde, ce que j'ai appelé l'antagonisme entre élite ouverte et élite fermée. Le processus de promotion, d'agrégation, de renouvellement ou de reproduction des diverses élites ou bourgeoisies est en effet traversé par cette contradiction à chaque époque et qui réapparaît en termes plus ou moins aigus selon la conjoncture historique (elle s'atténue en période faste quand il y a de la place pour tout le monde, s'aggrave en période de crise où les penchants malthusiens refont surface).<sup>26</sup>

De ce point de vue, l'histoire récente des élites et de la bourgeoisie, en supplantant l'histoire sociale telle que la concevait E. Labrousse, a rempli, en réalité, le programme de celle-ci : comprendre la dynamique sociale contemporaine de la démocratie. En revanche, me semble-t-il, elle n'a pas aussi bien réussi à réaliser ce qui était l'une de ses ambitions initiales, comprendre l'articulation entre l'individuel et le social. Ce sont sans doute les recherches menées en histoire culturelle qui pourront remplir le mieux cet objectif, notamment tout ce qui concerne l'histoire sociale des disciplines intellectuelles ou des intellectuels tout court.

De nombreuses publications récentes illustrent cette hypothèse. L'histoire sociale des disciplines universitaires doit en effet non seulement reconstituer le rapport entre les institutions, les hommes et les œuvres mais également comprendre les conditions favorables ou défavorables à l'innovation. L'histoire de la sociologie, de la science politique, de la géographie, l'histoire de l'historiographie, l'histoire du CNRS, de l'École des hautes études en sciences sociales ou du Collège de France, de l'École libre des sciences politiques, quand elles veulent aller au fond des choses deviennent en fait des études d'élites, et des sondages sur les enjeux qui divisent les fractions de la bourgeoisie. Ces recherches d'histoire intellectuelle ou d'histoire de l'enseignement sont obligés de pratiquer la biographie différentielle à l'instar des travaux de sociologie littéraire mais doivent aussi comprendre les liens entre élites universitaires et intellectuelles et élites tout court, tout processus d'innovation, quand il veut s'institutionnaliser impliquant de passer des alliances avec d'autres fractions de la classe dominante.<sup>27</sup> On peut voir là aussi un point de convergence avec les problématiques actuelles de l'histoire sociale et culturelle telles qu'elles se développent en Allemagne ou aux États-Unis. Il reste à souhaiter que cette rencontre internationale débouche sur une véritable histoire comparée des sociétés européennes que Marc Bloch appelait de ses vœux en 1928.<sup>28</sup>

26 Je renvoie pour plus de détails à mes derniers livres (*Les élites de la République, Naissance des «intellectuels»* et *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*).

27 Cf. Philippe BESNARD (sous la dir.), *Les durkheimiens n° spécial de la Revue française de sociologie*, 20 (1979); Ph. BESNARD (sous la dir.), *Sociologies françaises au tournant du siècle, n° spécial de la Revue française de sociologie* 22 (1981); C. CHARLE, *Le Collège de France*, dans Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire, II. La nation, volume 3*, Paris 1986, pp. 389-424; Le personnel dirigeant du CNRS (1937-1966) dans *Cahiers pour l'histoire du CNRS* 4 (1989) pp. 7-44; Dominique DAMMAME, *Genèse sociale d'une institution scolaire, l'École libre des sciences politiques*, dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, 70 (1987) pp. 31-46; Pierre FAVRE, *Naissances de la science politique en France (1870-1914)*, Paris 1989; Brigitte MAZON, *Aux origines de l'École des hautes études en sciences sociales*. Paris 1988; D. PESTRE (voir note 16).

28 J'ai esquissé une comparaison avec l'histoire sociale des bourgeoisies telle qu'elle apparaît à travers les ouvrages dirigés par J. KOCKA dans *A la recherche des bourgeoisies européennes dans Le mouvement social n°153* (1990) pp. 91-97; sur les conceptions de Marc Bloch voir *Marc Bloch aujourd'hui, histoire comparée et sciences sociales, textes réunis et présentés par Hartmut ATZMA et André BURGUIÈRE*, Paris 1990, notamment p. 255 et s.